Villandry infos

Lettre d'information municipale n°27

novembre 2026

Exercice de sécurité civile : se préparer au risque d'inondation





Les 17 et 18 novembre 2026, un exercice majeur de sécurité civile sera organisé en Indre-et-Loire, sous l'autorité de la préfecture, afin de préparer les services publics et la population à une éventuelle inondation majeure de la Loire.

Cet exercice grandeur nature, mené en lien avec Tours Métropole Val de Loire et les communes concernées, a pour objectif de tester l'organisation des secours, la coordination des différents acteurs et les dispositifs d'alerte et de protection de la population.

Une réunion publique se tiendra le mardi 1er décembre 2026 à 18h30 en salle du conseil municipal. Cette rencontre aura pour objectif de mieux informer la population sur les risques liés aux inondations et de présenter les différents acteurs mobilisés.

Elle permettra également de présenter un retour d'expérience de l'exercice organisé les 17 et 18 novembre et de préciser les responsabilités de chacun, notamment en matière de surveillance et d'entretien des digues.

Ce sera aussi l'occasion d'apporter des explications sur ce qu'implique la signature de la convention avec Tours Métropole Val de Loire reçue par les riverains concernés. Les services de la métropole seront présents ainsi que des représentants de l'association *Riverains, Levée : le Danger !*

A retenir :

Réunion publique sur le risque inondation et la gestion des digues, mardi 1er décembre à 18h30 dans la salle du conseil municipal.

PanneauPocket : restez informés !

Cette application gratuite permet de recevoir directement sur son téléphone les actualités et informations importantes de la commune : événements, alertes, travaux, informations pratiques ou encore actualités municipales. Un moyen simple et rapide de ne rien manquer de la vie de Villandry.



Le tableau *Saint Jean-Baptiste désignant le Christ* de l'église bientôt de retour à Villandry



Après plusieurs mois de restauration, le tableau *Saint Jean-Baptiste désignant le Christ* de l'église de Villandry devrait retrouver sa place d'ici la fin de l'année. Les habitants pourront ainsi redécouvrir cette œuvre patrimoniale dans son environnement d'origine.

Cette restauration s'inscrit dans la volonté de la commune de préserver et de valoriser le patrimoine historique et culturel de Villandry. La conservation de ces œuvres est essentielle : elles témoignent de l'histoire de notre village et participent à la transmission de notre héritage aux générations futures.

Ce travail minutieux permettra de préserver durablement le tableau et de lui redonner toute sa place au sein de l'église.

La commune ne manquera pas de vous tenir informés de l'avancement de cette restauration et de la date prévue pour son retour. De nouvelles informations seront communiquées sur le site internet de la mairie, http://www.villandry.fr, ainsi que sur l'application PanneauPocket.

La commune remercie toutes les personnes et les partenaires qui contribuent à la préservation de ce patrimoine, essentiel à l'identité de notre village.



Le Conseil Municipal des Jeunes de Villandry !

Tu as des idées et des envies ? Tu souhaites les partager, les développer et les concrétiser ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est une institution qui te permettra de t'engager et de contribuer concrètement à l'élaboration et l'aboutissement des projets qui te tiennent à cœur : nouveaux espaces de rencontres, équipements sportifs, animations, etc...

Comment participer ?

Tu dois avoir entre 8 et 12 ans, être domicilié-e sur la commune et adresser une demande écrite à Madame le Maire où tu pourras expliquer tes motivations, tes souhaits et tes idées.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31/12/2026.

La commission « Démocratie participative » étudiera les demandes et sélectionnera les 7 premiers candidat-es (un nouvel appel à candidature sera fait en septembre 2027 pour recruter 7 autres candidat-es).

Si tu es retenu-e, tu pourras rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes de Villandry pour une durée d'un an renouvelable.

Tu es tenté-e par cette aventure citoyenne ? N'hésite pas à contacter la mairie de Villandry !

Mairie de Villandry
Téléphone : 02 47 50 02 08
Courriel : accueil@villandry.fr
Adresse : 2 rue de Munat, 37510 Villandry

Invitation aux voeux 2027 !

Maria Lépine, maire de Villandry, et l'ensemble du conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à un moment festif, le samedi 30 janvier 2027 à 19h, salle du conseil.
Ce temps fort de la vie communale permettra de revenir sur les événements et réalisations qui ont marqué l'année écoulée, mais aussi de présenter les perspectives et les projets qui accompagneront Villandry en 2027.
La cérémonie se poursuivra autour d'un buffet convivial, l'occasion de prolonger les échanges et de partager ensemble ce moment de rencontre et de convivialité.
Ce sera aussi l'occasion de présenter les élus au conseil municipal des jeunes.

Nous vous attendons nombreux !

Tests fumigènes sur le réseau d'eaux usées :

information aux riverains

Dans le cadre de la gestion et de l'entretien du réseau d'assainissement de Villandry, des tests fumigènes pourront être réalisés afin de détecter d'éventuels mauvais raccordements entre les eaux pluviales et les eaux usées.
Cette opération consiste à injecter une fumée inoffensive dans les canalisations pour repérer les anomalies.
Sans danger pour la santé et les animaux, cette fumée peut apparaître ponctuellement au niveau des habitations.
Les riverains concernés seront informés préalablement.

Merci de votre compréhension.

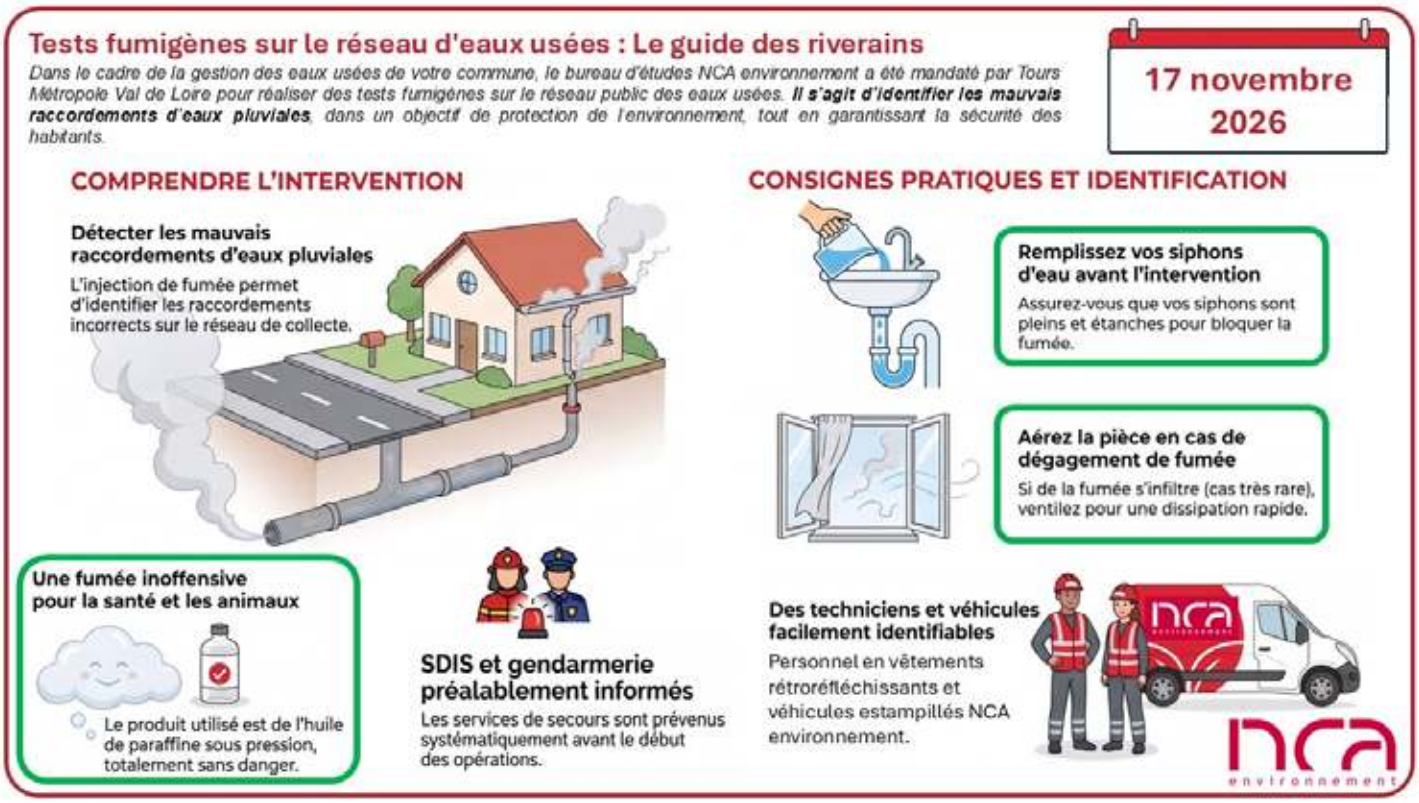



Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde

Dans le cadre de la mise à jour de son Plan Communal de Sauvegarde, la commune de Villandry actualise son registre des personnes vulnérables, fragiles et isolées, de manière à pouvoir leur venir en aide en cas de difficultés. L'inscription sur ce registre permet la prise de contact par le personnel administratif ou les conseillers municipaux en cas d'épisodes de canicule, de grand froid ou de pandémie. Vous pouvez vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches en contactant la mairie.

La commune recherche des porte-drapeaux volontaires

Afin de faire vivre le devoir de mémoire et de perpétuer les traditions commémoratives, la commune souhaite renforcer la présence de porte-drapeaux lors de ses cérémonies officielles.
Vous souhaitez vous engager et participer à cette démarche citoyenne ? Que vous soyez ancien combattant, membre d'une association ou simplement sensible au devoir de mémoire, votre candidature est la bienvenue.
Les personnes intéressées ou souhaitant obtenir davantage de renseignements sont invitées à se rapprocher de la mairie.



Une capsule temporelle pour transmettre la mémoire aux générations futures

À l'occasion des cérémonies commémoratives du 11 novembre, Villandry a participé au projet départemental « Passeurs de mémoire », porté par l'Union Départementale des Associations de Combattants et Victimes de Guerre d'Indre-et-Loire.
Dans le cadre de cette initiative, les jeunes Colombiens et Colombiennes de la classe de CM2 de Mr LIEVRE ont eu l'occasion de confectionner une capsule temporelle. Ils y ont déposé leurs messages à destination des générations futures, accompagnés de réalisations, de photographies et de quelques objets symboliques, témoins de leur époque et de leur travail de mémoire.



À l'issue de la cérémonie du 11 novembre, les enfants ont remis solennellement cette capsule à Madame le maire, qui en assurera la conservation au sein de la mairie.
Cette capsule ne sera ouverte qu'en novembre 2033, dans sept ans. Les enfants qui ont participé aujourd'hui au projet auront alors grandi et pourront redécouvrir leurs messages, leurs souvenirs et le regard qu'ils portaient sur l'Histoire.
Un beau symbole de transmission entre les générations, pour faire vivre le devoir de mémoire et rappeler que l'Histoire d'hier se construit aussi avec les citoyens de demain.